

MINISTRE DE L'EDUCATION NATIONALE

AMP/GM

BEAUX-ARTS
Inventaire des Sites

ETAT FRANCAIS
CHANTIER INTELLECTUEL 1424

Tarascon
Site inscrit
Place de l'Eglise
10

ARIEGE
TARASCON

NOTIFICATION

Place de
l'Eglise
et anciens
convents

Par arrêté en date du *11 Mars 1948*, le Ministre, Secrétaire
d'Etat à l'Education Nationale a inscrit sur l'Inventaire des Sites
l'ensemble urbain formé à TARASCON S/ARIEGE (Ariège) par la Place
de l'Eglise et les anciens convents, dont le périmètre se définit
par :

- à l'est, la rue Malbec et une ligne fictive la prolongeant, cou-
pant la place derrière la Samaritaine à
- au nord, et à l'ouest une ligne fictive passant à 10 mètres der-
rière les maisons des côtés nord et ouest de la place;
- au sud, les contours sud de l'église et de la parcelle 964.

La mesure s'applique au sol de la place, de la galerie, des con-
vents, à la statue de la Samaritaine et son socle non cadastrés ainsi
qu'aux immeubles bâtis (façades, élévations et toitures) ais sur les
parcelles cadastrales n° 866 à 869.958.964.965.968. à 975.977.978 -
section A.

Monsieur BONIS, Représentant du Ministre
à la Commission Départementale des Sites